



Semaine du logement accompagné - #UnafSLA Un outil au service des politiques publiques

L'Unaf, union professionnelle du logement accompagné, organise du 23 au 27 novembre la semaine du logement accompagné. A cette occasion de nombreuses conférences sont organisées pour débattre des conséquences de la crise, échanger sur les politiques publiques et présenter les actions menées au quotidien sur le terrain.

L'Unaf publie à cette occasion la 2^e édition de son étude sur les personnes logées (unaf.org) par ses adhérents. Cette étude met en valeur l'utilité sociale du logement accompagné et sa participation significative à la politique du logement d'abord mais également à d'autres politiques publiques (emploi, jeunes, lutte contre la précarité, femmes victimes de violences conjugales...).

La semaine du logement accompagné

Au total 20 conférences rythmeront cette semaine :

- **Emmanuelle Wargon**, ministre du logement, lancera la semaine dans un échange avec Jean-Paul Vaillant, président de l'Unaf le lundi 23 novembre à 14h.
- La table ronde d'ouverture, mardi 24 novembre, nous permettra de débattre notamment avec **Cynthia Fleury**, philosophe, sur les conséquences de la crise pour les métiers de l'accompagnement.
- Se poursuivront ensuite différents temps d'échanges sur des sujets variés : impact de la crise sur la précarité ou la santé mentale des personnes logées (avec les délégués interministériels **Marine Jeantet** et **Frank Bellivier**), relations entre l'USH et le logement accompagné (avec **Emmanuelle Cosse**, nouvelle présidente de l'USH), fonctionnement des SIAO, punaises de lit (avec la députée **Cathy Racon-Bouzon**), développement des pensions de famille, logement des personnes âgées précaires, accès à la culture...
- En clôture : **Sylvain Mathieu**, délégué interministériel à l'accès au logement.

Le logement accompagné ouvre ses portes : tous ces ateliers sont gratuits, sur inscription.

Pour voir le programme et s'inscrire : <https://www.unaf.org/semaine-logement-accompagne/>

L'Unaf dévoile son étude sur les personnes logées dans le logement accompagné

Pour la deuxième année consécutive, l'Unaf a mené [une enquête auprès de ses adhérents](#)¹ pour connaître le profil des personnes qui entrent et qui sortent d'une résidence sociale, d'un foyer de travailleur migrant, d'une résidence pour jeunes ou bien encore d'une pension de famille.

Le logement accompagné, acteur de la politique du logement d'abord

Un tiers des entrants en résidences sociales (36 %) et en pensions de familles (33 %) proviennent de la rue ou d'un centre d'hébergement. Ainsi, comme en 2018, nos adhérents ont permis en 2019 l'accès à un logement à près de 10 000 personnes venant de la rue ou d'un centre d'hébergement, alors que le gouvernement annonce que la politique du logement d'abord a permis de sortir 75 000 personnes de la rue.

Plus de 70 % des entrants motivent leur demande de logement accompagné par une situation précaire à court terme : risque de se retrouver à la rue, fin d'hébergement (en structure ou chez des tiers), logement insalubre ou inadapté ou encore risque d'expulsion. On notera également la part relativement importante (7 %) de personnes motivant leur demande par une rupture familiale.

¹ Grâce à leur participation active, il a été possible d'exploiter les données à l'entrée (**27 034 entrées**) et à la sortie (**27 403 sorties**) relatives à un parc de près de **115 000 logements**, représentant **75 % du parc** total des adhérents de l'Unaf.

Le logement accompagné joue un rôle prépondérant dans l'accès à l'autonomie des jeunes, puisque 48 % des personnes entrées en 2019 ont moins de 30 ans.

Par ailleurs, 60 % des personnes quittent leur logement accompagné pour une solution de logement pérenne, social ou privé, soulignant une nouvelle fois la fonction d'insertion vers le logement portée par notre secteur.

Les nouvelles données de cette étude

Cette étude met en évidence de nouvelles données qui n'avaient pas pu être analysées en 2018 :

- La durée d'occupation : le logement accompagné s'adapte à tous les profils

La durée médiane d'occupation, tous type de résidences confondus, est de 16 mois pour l'année 2019. Pour les résidences sociales, les durées d'occupation sont très variables, montrant bien l'adaptabilité de ce type de logement aux besoins des résidents. Bien que 24 mois correspondent à la durée d'occupation maximum souvent admise, 45% des séjours dépassent cette durée.

- Les revenus des personnes logées : le logement accompagné « stabilise » les personnes

De fait, bénéficient d'un logement accompagné des personnes qui auraient des difficultés à accéder directement à un logement social ordinaire, n'ayant pas les ressources suffisantes. L'enquête montre la part très importante de personnes ne disposant que de très faibles revenus entrant dans le logement accompagné : en effet, 77 % d'entre elles se trouvent en dessous du seuil de pauvreté et 40 % disposent de moins de 305 € par mois.

Lorsqu'elles quittent leur logement accompagné, plus de 50 % des personnes sortantes se situent à un niveau de revenus au-dessus du seuil de pauvreté contre 23 % à l'entrée dans le logement.

- Le motif de la demande : le logement accompagné favorise la mobilité professionnelle

Près du quart des personnes (plus du tiers dans les résidences jeunes) cite la mobilité professionnelle comme motif de demande, mettant en avant la souplesse de la résidence sociale pour correspondre à un besoin de logement pour un temps de la vie.

Les attentes de l'Unaf

Le logement accompagné permet de loger les personnes les plus fragiles, les travailleurs précaires, les personnes sans ressources ou bénéficiaires des minima sociaux. Les solutions flexibles et adaptables proposées qu'il propose en font un outil au service de nombreuses politiques publiques : logement d'abord et politiques menées en faveur de publics spécifiques comme les jeunes, les familles monoparentales, les femmes victimes de violence...

Inquiète de la stagnation voire du recul de la production de résidences sociales, l'Unaf attend la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'offre de logements en résidences sociales pour toutes les personnes qui ne peuvent pas accéder directement au logement ordinaire. Elle attend également des réponses aux questions posées par le modèle économique des résidences sociales, et demande une revalorisation de l'aide à la gestion locative sociale.

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com